

FSU84

Octobre 2019, n° 109

Pour l'Enseignement, l'Education, la Recherche, la Culture, la Formation, l'Insertion

TRIMESTRIEL DE LA FSU VAUCLUSE

116 rue Carreterie, 84000 Avignon

Tel. 04 90 82 15 50 – Fax. 04 90 85 36 36 – Mail : fsu84@fsu.fr

Site internet : fsu84.fsu.fr

AVIGNON CTC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

N° CPPAP: 0624 S 07929

N° ISSN: 1628-1071

Prix : 1,5 euro

Tirage : 1650 ex

Dir. de publication: S. Bartet

Rédacteur en chef: S. Bartet

DEPOSE LE 7/10/19

Sommaire

Page 1 : L'édito

**Pages 2 à 4 : Rapport d'activité de la FSU 84
Février 2016 – octobre 2019**

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU 84.
Conformément à la loi du 08/01/1978, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer
les informations vous concernant en vous adressant à la FSU Vaucluse.

L'édito : C'est dit

En matière de retraites, M. Macron et son gouvernement œuvrent bien pour les générations futures... de spéculateurs, de dirigeants de grandes entreprises et de fonds de pension. Ceux qui ont tout intérêt à réduire au minimum les retraites par répartition, à transformer des pans entiers de la protection sociale et des services publics en marchés et à mettre la main dessus.

D'où le projet de retraites par points : un système opaque et figé une fois pour toutes, incitant à partir en retraite toujours plus tard et/ou avec des pensions toujours plus basses. On saurait combien de points l'on a accumulé en fonction de ses cotisations (la valeur d'achat des points), mais pas d'avance à quel niveau de retraites ils donneraient droit (leur valeur de liquidation). Cela dépendrait de la conjoncture, des évolutions démographiques, etc. Mais en fonction d'une part fixe de la richesse nationale consacrée au système : il faudrait se partager la pénurie, à l'aveugle.

Le Président et le gouvernement jouent la prudence, mais ils n'ont pas fait mystère de leur volonté de détruire également les régimes spéciaux et le régime des fonctionnaires, dont les pensions risqueraient alors de dévisser. Ils répètent aussi en boucle, comme leurs prédécesseurs, qu'il faudra bien reculer l'âge de la retraite puisque l'on vit plus longtemps. Ben voyons.

Puisque l'on est plus nombreux et que la longévité augmente, oserait-on dire qu'il faudrait aussi se soigner moins ? Sans doute pas, même si le rationnement des soins est aussi, de fait, organisé. Oserait-on dire qu'il faudra aussi moins demander de services publics ? Difficile, quand les manques sont déjà criants. On préfère alors parler de « modernisation » ou de « transformation » de la Fonction et des services publics pour les rendre plus « efficaces », soit, en réalité, casser les personnels par le management et faire moins avec moins.

Oserait-on dire que la transition écologique attendra parce qu'elle est trop chère et qu'elle ne va pas dans le sens de la libéralisation économique ? Impossible maintenant. Le mieux est de préparer de belles déclarations et des effets de tribune, pour faire l'inverse dans la réalité.

Malgré l'enfumage de l'Exécutif, sa « réforme » des retraites a un avantage : ses buts ultimes sont avoués. Ce qu'est cette réforme profondément, c'est dit, même si c'est noyé dans la « com ». Cela pourrait même ouvrir les yeux de tous sur l'ensemble de l'offensive antisociale à l'œuvre et sur la nécessité d'agir, en masse, pour refonder une vraie démocratie sociale.

Sylvain Bartet, secrétaire départemental de la FSU

Le congrès de la FSU84 aura lieu les 18 et 19 novembre 2019 à Avignon, afin de mandater la section avant le congrès national de Clermont-Ferrand. Le rapport d'activité de la FSU84 sera présenté et voté lors du congrès départemental. Il permet de faire le bilan des priorités de l'action fédérale des 3 années écoulées.

Le rapport de force, ces dernières années, est resté défavorable au salariat, du privé comme du public. Pour autant la conflictualité sociale n'a pas cessé. La FSU, qui se reconnaît dans un syndicalisme de lutte et de transformation sociale progressiste, a contribué à maintenir des formes de résistances aux politiques régressives. Elle a en même temps continué à diffuser des analyses, des propositions et des revendications, alternatives à l'idéologie dominante à l'oeuvre. Sans elles, le renversement du rapport de force, nécessaire et urgent, ne sera pas possible.

La FSU84, à son échelle et à sa mesure, essaye d'inscrire son activité dans cette direction.

Une politique de régression sociale toujours plus dure

Depuis 2016 et davantage encore depuis la Présidence Macron, les politiques antisociales et néolibérales s'aggravent. De la loi Travail I, sous la présidence Hollande, à la loi Travail II, dès les débuts de la présidence Macron, les continuités idéologiques, contre un certain modèle social, sont nettes. Elles sont à l'oeuvre depuis plusieurs décennies et l'Executif actuel entend systématiser l'offensive, de la façon la plus débridée : relance de l'austérité et des suppressions de postes de fonctionnaires, « réformes » Blanquer dans l'Education, loi Fonction publique, projet de retraites par points... Les gouvernements sont de plus en plus devenus les relais des intérêts et des volontés des milieux d'affaires.

Le droit du travail, la protection sociale, les services publics et la fonction publique constituent alors des cibles prioritaires.

Des luttes interprofessionnelles

Le mouvement contre la loi Travail I ou loi « El Khomri », a marqué une longue période, de mars à juin 2016. Il a articulé des appels nationaux et des initiatives locales, soit dans le Vaucluse, une dizaine d'actions au total, réunissant CGT, FSU, Solidaires et, la plupart du temps, FO.

La mobilisation s'est inscrite dans la durée, de façon assez inédite, mais il a été difficile de rassembler au-delà des cercles les plus militants, notamment pour la FSU.

De nouvelles actions ont encore eu lieu contre la loi Travail II (les « ordonnances Macron »), les 12 et 21 septembre, avec des appels CGT-FSU-Solidaires, puis le 16 novembre 2017, FO ayant rejoint cette fois la contestation.



Les lois contre le Code du travail visant plus directement les salariés du privé, la mobilisation a été très compliquée dans le Public. Malgré tout, la FSU84 a fait le choix d'appeler aux grèves et journées d'actions, initiées par la CGT au sein de l'intersyndicale nationale ou déclinées localement, dans un esprit unitaire, de lutte et de solidarité public/privé.

Par ailleurs, ces dernières années, au niveau interprofessionnel, il a été



Et vous pensiez qu'on n'allait pas taper du poing sur la table ?

Découvrez ce que fait la FSU pour défendre les conditions de travail des fonctionnaires
En voir + sur www.fsu.fr



impossible de réaliser une unité syndicale très large, l'intersyndicale se limitant d'abord à CGT, Solidaires et FSU, avec l'adjonction ou non de FO selon les circonstances, poursuivant une stratégie à géométrie variable. Les organisations se prétendant « réformistes », la CFDT d'abord, concernant les lois Travail par exemple, ne se sont pas reconnues dans une opposition nette, ni sur le fond ni dans les formes. Elles n'ont pas pour autant gagné d'avancées, dans le cadre d'une stratégie d'accompagnement.

Le rassemblement du syndicalisme, dans l'action et dans la revendication, a minima un dialogue intersyndical suivi et constructif, quelles que soient les divergences, reste donc un besoin impérieux.

C'est ce qu'ont réussi à faire les organisations de retraités, qui dans l'unité totale (le « groupe des 9 »), ont construit plusieurs actions autour de la question du niveau des pensions et du pouvoir d'achat : 28 septembre 2017, 15 mars, 14 juin et 18 octobre 2018, 31 janvier et 11 avril en 2019. Dans le Vaucluse, ces journées d'action se sont traduites par des rassemblements et des

manifestations à Avignon, la section fédérale des retraités de la FSU84 s'y investissant pleinement.

Les mobilisations des retraités ont souvent été importantes et majoritairement soutenues dans l'opinion. Elles ont rendu incontournable la question de la condition des retraités.

Fonction publique : des grèves unitaires

Dans la Fonction publique, le dialogue intersyndical et le rassemblement des fédérations ont été plus aisés, même si les niveaux de combativité et les stratégies syndicales sont aussi à l'image des divergences au niveau interprofessionnel.

La FSU, au niveau national, a joué un rôle essentiel pour maintenir ce dialogue et pousser à des temps forts, avec appel à la grève. Au niveau du Vaucluse, la FSU84 s'est inscrite dans cette démarche, en étant plusieurs fois à l'initiative des réunions intersyndicales départementales.

Plusieurs actions ont ainsi permis de rassembler un spectre intersyndical très large, voire de faire une unité totale : grèves et manifestations du 10 octobre 2017, du 22 mars – mais sans CFDT et UNSA pour cet appel – puis du 22 mai 2018, du 9 mai 2019. Les défilés, notamment les cortèges de la FSU, ont été à chaque fois fournis, avec à Avignon, autour de 2.000 personnes et un pic à 5.000 personnes le 22 mars 2018.

Cela dit, les taux de grévistes sont restés, dans l'ensemble, insuffisants. Ceci est sans doute révélateur qu'un noyau de mobilisation

significatif, dépassant les cercles militants, existe, mais qu'il n'a pas encore réussi à entraîner la majorité des agents dans l'action. Chose qui sera nécessaire face aux menaces qui pèsent sur les personnels, comme la loi de « transformation » de la Fonction publique – coup très dur porté au statut – ou la « réforme » des retraites.

Education : contre les « réformes » Blanquer

Le ministre de l'Education Nationale est un exécutant particulièrement zélé de la politique anti-service public et anti-fonctionnaires du Président et de son gouvernement.

Il a appliqué aveuglément la politique de suppression des contrats aidés, qui concernaient des emplois utiles au bon fonctionnement du service public d'Education. Tout au long des mois de septembre et d'octobre 2017, la FSU84 a soutenu les actions locales organisées par des écoles, des collèges et des lycées pour défendre ces emplois. Elle a été à l'initiative pour tenter de susciter et d'amplifier la mobilisation, en diversifiant ses formes. Ainsi, elle a permis le 17 octobre, l'organisation de 8 rassemblements simultanés dans le département, réunissant environ 900 personnes, joignant enseignants et parents.

Le ministère n'a pas reculé au niveau national, les impacts de sa décision et les réactions ayant été très disparates selon les territoires. Pour autant ce mouvement a rappelé l'importance de l'ancrage local, du réseau militant, pour enclencher des mobilisations.

Les « réformes » Blanquer (suppressions de postes, réforme du lycée, du Bac et parcoursup, loi pour « l'Ecole de la confiance ») ont suscité des oppositions très nettes, au cours de l'année scolaire 2018-2019. Après une première journée de grève et de manifestation, le 18 novembre, initiée par la FSU, puis une implication massive des enseignants lors de la grève interprofessionnelle du 19 mars, la



L'augmentation des salaires, c'est prioritaire !



FSU84 a cherché à articuler actions nationales et locales, qui se sont multipliées de mars à juin 2019.

La FSU84 a été largement à l'initiative des actions locales, dans un cadre unitaire CGT, SUD, FO et FSU : rassemblements et tracts, y compris hors temps de grèves, rencontres avec des parents d'élèves... Ces actions ont assuré la médiatisation des contestations et permis de convaincre de nombreux personnels et parents des méfaits de la politique ministérielle.

Le mouvement dans l'Education a poussé la « majorité » présidentielle à reculer sur certains aspects de la loi Blanquer, mais il n'a pas pu empêcher le retrait des « réformes ». Les taux de grévistes, lors des appels nationaux, sont restés significatifs mais globalement minoritaires.

Pour renverser le rapport de force

Dans l'Education comme dans l'ensemble de la Fonction publique, le défi demeure : mobiliser au-delà des cercles les plus militants ou les plus motivés. Pour cela, la diversification et l'articulation des modes d'action demeurent sans doute incontournables, pour rester au plus près du terrain. Cela dit, les formes de l'action restent des outils et non des formules magiques, les ressorts d'un mouvement social étant toujours bien plus complexes. De la même façon, l'unité semble une condition nécessaire, mais pas suffisante. Le réseau militant (son maillage ou ses limites) constitue un élément clé de la mobilisation, sur les sujets généraux comme pour la mise en place d'actions locales.

Le débat, la lutte sur les idées, l'information sont aussi des dimensions essentielles de l'action

syndicale. La FSU84 y contribue, à sa mesure et en complément de l'activité des syndicats nationaux. Elle l'a fait à travers son bulletin trimestriel et son site internet, renouvelé en mars 2018.

Elle a organisé aussi des journées de débat et de formation : stage sur la laïcité, ayant rassemblé plus de 80 personnes, le 16 octobre 2016 ; journée de formation CGT-FSU-Solidaires intitulée « Combattre syndicalement les idées d'extrême droite », réunissant une soixantaine de militant.e.s, le 10 avril 2018 à Bollène.

En somme, il s'est agi et il s'agira d'alerter les esprits, de faire vivre la réflexion collective, d'organiser des cadres de lutte diversifiés, de revendiquer et de proposer des alternatives économiques, sociales et environnementales : ne pas se résigner et faire preuve de ténacité.

La lutte contre l'extrême droite et ses idées.

L'ancrage territorial de l'extrême droite – RN (ex-FN) et Ligue du Sud - est particulièrement fort dans le Vaucluse. Or l'extrême droite est à l'opposé des valeurs et des principes du syndicalisme. Elle détourne une partie du salariat des vrais enjeux de lutte et favorise sa division. La FSU84 s'est impliquée activement dans la lutte contre l'extrême droite, à travers des observations de terrain et d'un point de vue syndical, sur les pratiques politiques des mairies d'extrême droite du département.

Elle a participé aux travaux de l'Observatoire intersyndical des municipalités d'extrême droite, réunissant CGT, FSU et Solidaires, au niveau national et départemental. Après la réunion de l'Observatoire national dans le Vaucluse, à Monteux, le 15 décembre 2016, une déclinaison départementale s'est en effet mise en place. L'Observatoire départemental a ensuite organisé une journée d'étude et de réflexion le 10 avril 2018 à Bollène. Il avait auparavant permis la rédaction puis la diffusion sur les lieux de travail, début 2017, d'un tract « 4 pages » commun, sur le bilan et les menaces que représentent les mairies d'extrême droite.

Grâce à des militants locaux, la FSU84 a pu agir concrètement face à certaines de ces menaces.

En 2016, à travers des communiqués de presse et des

articles de son bulletin, elle a alerté sur la campagne indigne du Maire de Camaret, contre les ELCO (enseignements de langue et de culture d'origine) se déroulant dans des écoles de la commune, accusés par exemple, sans aucune preuve ni démonstration, de présenter une « risque de catéchisme islamique ».

La FSU84 a obtenu une audience auprès du Recteur et du Directeur académique, en mars de cette année là, pour aborder les problèmes récurrents posés par les Mairies d'extrême droite, au fonctionnement des écoles. Le Recteur avait alors affirmé son attention et sa vigilance. Concernant la campagne du maire de Camaret, le Directeur académique du Vaucluse avait finalement fait distribuer aux parents d'élèves une lettre rappelant simplement des faits sur ces enseignements, placés sous le contrôle de l'administration de l'Education nationale.

La FSU84 s'est aussi impliquée contre le projet de vente du stade municipal des Tamaris par la Mairie de Bollène, dernier équipement public municipal dans ce quartier populaire, utilisé par les écoles voisines. Elle a soutenu les rassemblements lancés par une association d'habitants et initié un nouveau rassemblement le 9 février 2017, rassemblant l'association, l'UL CGT et la FSU84. Le projet de vente a finalement été suspendu et la Mairie de Bollène a remis en état un square pour les activités sportives des écoles.

18 et 19 novembre 2019 - Congrès départemental de la FSU Vaucluse Parc des Libertés, à Avignon (île de la Barthelasse)

- Les syndiqués de la section départementale sont représentés, lors du Congrès :
- pour moitié, par les délégués des syndicats nationaux, présents dans le département
 - pour moitié, par les délégués des tendances (proposant différents choix d'orientation), en fonction du vote des syndiqués, exprimé lors du scrutin fédéral d'octobre 2019.

La constitution des délégations se fait au sein des syndicats nationaux et des tendances.

